



Economie collective
Fiche 3.1

Mutualiser les ressources et les outils permettant de créer des activités et services économiques

Objectifs

Mutualiser des ressources et des outils permet à la fois aux acteurs économiques de réaliser des économies d'échelles, de gagner en productivité mais aussi de faire du réseau tout en améliorant la qualité des activités et des services économiques ainsi proposés.

Ces dynamiques collectives seront donc des atouts pour les acteurs économiques du Cœur Entre-deux-Mers.

- Favoriser et accompagner les opérations économiques collectives
- Créer et adapter des outils et espaces économiques partagés

Bénéficiaires

- Les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, syndicats, ...)
- Les associations loi 1901
- Les chambres consulaires
- Les organisations professionnelles
- Les micros et petites entreprises (moins de 10 salariés et moins de 2 M€ de chiffre d'affaires)

Conditions d'éligibilité

- Ne pas avoir engagé son projet (signature d'un devis, ...)
- Le projet doit bénéficier au territoire du Cœur Entre-deux-mers (voir carte)

Conditions de sélection

- Avoir l'avis favorable du comité de programmation
- Satisfaire aux critères de sélection (impact sur l'emploi, l'environnement, le territoire, l'innovation et le partenariat)

Quelques idées ...

Favoriser les opérations économiques collectives

- Partage des ressources ayant une finalité économique et sur l'emploi (groupement d'employeurs, d'achats, ...)
- Développement d'outils collectifs de vente et de promotion des métiers (en ligne, livraison, marchés aux métiers, ...)

Créer et adapter des outils et espaces économiques partagés

- Salons-forums économiques
- Pépinières et hôtels thématiques d'entreprises
- Tiers-lieux et espaces de télétravail
- Boutiques et ateliers partagés autour de l'artisanat



Vous avez une idée, un projet, contactez-nous !

Richard REY
Animateur du programme LEADER

20^{bis} Grand Rue – 33 760 TARGON
05 56 23 95 17

leader@coeurentre2mers.com



UNION EUROPÉENNE



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
PROGRAMME LEADER

Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales